

**REUNION ANNUELLE DU COLLEGE DES SYNDICS  
SYNDICAT DE CHASSE STRASSEN lot 451**

**CONVOCAATION**

Conformément à la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, le président du Collège des syndicats du syndicat de chasse de Strassen, lot 451, vous prie de bien vouloir assister à la réunion annuelle du Collège des syndicats, qui aura lieu :

**mercredi, 10 juillet 2024 à 17h30  
en la mairie de Strassen**

Le Collège des syndicats du se réunira pour délibérer sur l'ordre du jour qui suit :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Compétences du Collège des Syndics,
- 2) Paiements aux membres du syndicat de chasse, rôle répartition 2023/2024,
- 3) Compte de l'année de chasse 2023/2024,
- 4) Indemnité pour dégâts causés par le gibier 2023/2024,
- 5) Observations, courrier

Au plaisir de vous revoir toutes et tous

(s.) Léandre Kandel  
président

(s.) Marc Thill  
secrétaire-trésorier

Strassen, le 28 juin 2024